



## FAQ

### ARRIVER AU CHÂTEAU

-Où puis-je garer ma voiture ?

Nous disposons de quelques places de parking devant le poste d'accueil : 101a Rue du Madot 4520 Moha. De nombreuses places sont disponibles Place Galloy, à 100m de l'accueil.

-Comment puis-je accéder au château ?

Il faut impérativement vous présenter aux bureaux du poste d'accueil situé au pied du château. Là, vous recevrez un code d'accès qui vous permettra de rentrer dans les ruines du château.

### VISITER LE CHÂTEAU

-Quels sont vos horaires d'ouverture ?

Une permanence est assurée au poste d'accueil touristique d'avril à fin octobre, du lundi au vendredi de 10h à 16h (dernier départ). De plus, en juin, juillet et août, nous sommes ouverts les dimanches de 10h à 17h.

-Combien de temps dure la visite du château ?

Entre 15 minutes (pour le tour du site en marche sportive) et une heure (avec un carnet de jeux à compléter par vos enfants).

-Est-ce que les chiens sont admis ?

Oui, ils sont autorisés sur le site du château mais doivent être tenus en laisse.

-Le château est-il accessible aux poussettes ?

Les sentiers pour accéder au château sont en terre, gravier ou pavés. Ils sont difficilement accessibles aux poussettes... Sauf si elles sont tout-terrain. Mais le porte-bébé reste plus pratique.

-Est-ce que je peux me promener partout dans le château ?

Nous demandons aux visiteurs de rester sur les sentiers et chemins. Merci de ne pas grimper sur les murs au risque d'endommager les maçonneries et de vous blesser. Même si c'est tentant pour les enfants 😊

-Est-ce que le château est fermé en hiver ?

Nous ne maintenons pas un accueil touristique prévu de novembre à fin mars. Mais nos équipes travaillent toute l'année. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez visiter le château durant la saison creuse.

## ACTIVITES ET ANIMATIONS

-Est-ce que je peux réserver une animation pour un groupe ?

Oui, visites guidées, scolaires, anniversaire, Escape Game.... Toutes nos formules sont détaillées sur notre site internet « Tarifs et formules ».

-Si je souhaite réserver une animation en dehors de l'ouverture de l'accueil, est-ce possible ?

Oui. De nombreuses activités sont proposées sur réservation notamment les week-ends.

-Qui peut accéder aux voies d'escalade ?

En dehors de l'activité « Grimpe au Château » (avril), l'utilisation des voies d'escalade est réservée aux membres du Club alpin en ordre de cotisation. Les voies sont accessibles en permanence, excepté durant la Fête des Fous.

-D'où partent les draisines ?

Les draisines démarrent de la Rue du Centre à Moha, à 250 m du Poste d'accueil du Château, près du Pont sur la Mehaigne.

## BOIRE ET MANGER

-Est-il possible de pique-niquer au château ?

Nous disposons de tables de pique-nique accessibles à tous devant le poste d'accueil à votre disposition. Des boissons peuvent être achetées à notre bar ouvert durant la saison touristique.

-Où puis-je remplir ma gourde durant ma balade ?

Pour les randonneurs et cyclistes, il est possible de remplir votre gourde au poste d'accueil. Les sanitaires sont également accessibles durant les heures d'ouverture de l'accueil.

-Est-il possible de manger au château ?

Nous proposons des petites choses à grignoter. Mais pas de restauration. Par contre, nous disposons d'une liste des restaurateurs et snacks de la région.